ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Premier District

Portant le numéro municipal 3009 rue Perdido entre les rues Salcedo et Gayoso.

The People's Homestead Association vs William Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 053—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou se dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'île bornée par les rues Perdido, Barracks, Gravier et Gayoso, lequel lot est désigné par le numéro trois de l'îlet No 838 sur un croquis annexé à un acte passé pardevant N. E. Trist, notaire public, le 7 octobre 1899, conformément auquel ledit lot mesurant vingt pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Perdido sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante. 25 jui—25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 204 rue Broadway entre les rues Elizabeth et Ferdinand.

Textania Loan and Building Company vs Joshua Parker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69 436—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou se dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans cette partie communément appelée "Greenville" et anciennement dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, ledit lot est désigné par le No 4, de l'îlet No 26, borné par les rues Broadway, Jane, Kimball et Ferdinand, et mesurant trente pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles conformément à un plan dudit îlet fait par L. Burgi, en date du 28 décembre 1844.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante. 14 jui—21 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant les Nos Municipaux 1921 et 1923 rue Annette entre les rues Prieur et Johnson.

The People's Homestead Association vs Mme Desire Harrison, femme de April Moore et April Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71 060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'île bornée par les rues Annette, Prieur et Dorgenois (autrefois Sophie), St Antoine et Johnson (autrefois Célestine), lequel lot est désigné par le No 17, et mesure trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles, le tout d'après un certain devis fait par Geo. de Armas député-voyer de ville, daté le 27 août 1894 et annexé à un acte de vente pardevant Théodore G. Epitafadios, date le 23 novembre 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante. 24 jui—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District.

The Northwestern Gravel Asphalt and Construction Company vs Frank E. Whelan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69 420 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre sur le côté supérieur de la rue Ségum, décrit comme lot No 15 dans l'îlet No 85 borné par les rues Ségum, Elysian Fields et Bons, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Ségum sur une profondeur de cent vingt huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante. 8 jui—8 10 17 24 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District

Portant le No municipal 3021 rue Bourbon entre les rues Dorgenois et Marais.

The Textor Loan and Building Company vs R. Coleman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 70 350—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos cadastraux sept et huit dans l'îlet No 94, borné par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Tonti, maintenant Dauphine, Paris et Nelson, suivant plan de D. E. Seghers, daté "Heavy Jones" et d'après lequel lesdits lots mesurant chacun trente et un pieds onze pouces de face à la rue Bagatelle, maintenant Bourbon, sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, lesdits quatre lots sont les mêmes décrits sur un plan de J. Pilié, daté le 2 août 1850, comme lots Nos 10 et 11, dans l'îlet No 94, mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Bagatelle, maintenant Bourbon, sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante. 8 jui—8 10 17 24 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District

Portant le No municipal 1032 rue Bourbon entre les rues Dorgenois et Marais.

The Textor Loan and Building Company vs R. Coleman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 70 350—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Tonti, maintenant Dauphine, Paris et Nelson, suivant plan de D. E. Seghers, daté "Heavy Jones" et d'après lequel lesdits lots mesurant chacun trente et un pieds onze pouces de face à la rue Bagatelle, maintenant Bourbon, sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, lesdits quatre lots sont les mêmes décrits sur un plan de J. Pilié, daté le 2 août 1850, comme lots Nos 10 et 11, dans l'îlet No 94, mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Bagatelle, maintenant Bourbon, sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante. 8 jui—8 10 17 24 31—août 6

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION —DE— FLORVILLE FOY.

No 70 098 — Division B — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété encoignure Conti et Remparts Nos 1039 1043 rue Conti, et la propriété adjoignante, Nos 1031-1033 rue Conti.

MR. AUGUSTE HUARD, Encanteur dûment nommé en cette ville, en vertu d'un ordre de vente rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 20 juillet 1903, signé par l'Honorable John St Paul, juge de la dite Cour Division B, agissant pour l'Honorable Frederick D. King, juge de la dite Cour Division B, maintenant absent en congé, ce quel dit ordre confirme l'ordre de vendre en date du 1er juin 1903, précédemment rendu dans cette affaire, vendra à l'enchère publique, le LUNDI, 24 août 1903, à midi, à la salle d'encan de Spear & Kercher, No 802 rue Perdido, dans le premier district de cette ville, les propriétés immeubles ci-dessus, à savoir:—

1° Propriété Nos 1039 1043 rue Conti, encoignure Remparts, à savoir: Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 98, borné par les rues Remparts, Conti, Bourgogne et St Louis, lequel dit lot ou portion de terre forme l'encoignure des rues Remparts et Conti, et est désigné par la lettre A sur le certificat d'arpentage et croquis fait le 14 juillet 1903, par D. E. Seghers, arpenteur en cette ville et mesure conformément audit croquis, en mesure américaine, 52 pieds et 6 pouces de face à la rue Conti, par 98 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et face à ladite rue des Remparts, entre lignes parallèles.

2° Propriété 1031-1033 rue Conti, à savoir: Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le même District et lieu que la propriété ci-dessus premièrement décrite, du côté nord-est de la rue Conti, entre les rues Remparts et Bourgogne désigné par la lettre B, sur le certificat d'arpentage et susdit croquis de Seghers, arpenteur, et mesurant conformément au susdit croquis en mesure américaine 36 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à ladite rue Conti par 98 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an et d'un et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par liens ou privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes autres clauses de garantie usuelles contenues dans les notes de vente. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur les propriétés vendues pour leur valeur jusqu'à paiement final des susdits billets, et de transférer et de délivrer les polices d'assurance aux vendeurs ou à tous autres porteurs des susdits billets, et finalement de payer 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des susdits billets ou d'aucune partie du montant des susdits billets, les acquéreurs en plus du montant du prix de l'adjudication devront rembourser les primes d'assurance pour les termes non expirés, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les propriétés vendues, pour l'année courante 1903, et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant du prix de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devront être passés devant Edgar Grima, notaire public, en cette ville aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD,
Encanteur.
Bureau 121 rue Carondelet.
Voyez les plans à la Salle d'encan.
Carleton Hunt, avocat.
22 jui—22 26—août 2 9 16 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur Améliorée du Sixième District

Portant le No 402 rue Sud Remparts, entre les rues Marengo et Constantinople.

Mark R. Newnauer vs Mme Eva Buttler et son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70 911—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un petit morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Denis (maintenant Sud Remparts), Marengo, Dryades et Constantinople, mesurant soixante pieds de face à la rue St Denis, maintenant Sud Remparts, par une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles, comprenant la moitié de deux certains lots de terre Nos neuf et dix.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robt J. Malone, avocat pour le plaignant. 3 jui—3 4 10 17 24 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District, le Vendredi 7 Août 1903.

Succession de William Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67 864—En vertu d'un writ de fieri facias contre les défendeurs dans la succession de William Green, à savoir: Thomas Green, Emaline Green, femme de Thomas Buchanan, Mary Green, femme de Wm Page, Jane Green, femme divorcée de Gilbert Proctor, maintenant femme de G. E. Long, et Martha Green, toutes héritiers et en faveur de Lucinda Sawyers, veuve de William Green, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, VENDREDI, 7 août 1903 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans cette paroisse sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis à vis de cette ville, désigné par le numéro seize de l'îlet numéro vingt six, lequel est compris entre les avenues Pacifique et Atlantique et entre les rues Homer et Newton, d'après un plan de l'étendue de terre divisée, ledit lot formant partie connue comme le "Brooklyn Warehouse Company's Property", dressé par W. P. Thompson, voyer, en septième jour de mars mil huit cent quarante huit, déposé dans le bureau de ——— pour référence.

Ledit lot mesure en mesure américaine trente deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de cent vingt trois pieds et huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. Parsons, avocat pour le plaignant. 5 jui—5 7 14 21 28—août 4 7

Succession de Johanah Silberthal

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70 302—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par ——— Loeber, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage-Résidence Attrayant,

Avec terrains spacieux et améliorés.

No 3632 rue du Canal, à l'encoignure de la rue Télémaque.

No 69 764 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY, — Albert Paul, Encanteur — Bureau 727 rue Commune — MARDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 17 juin 1903 signé en cour ouverte le 21 juin 1903 dans l'affaire de Mme Bridget Brennan, femme de R. H. A. Mooney vs. ses mineurs Brennan et als, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'île terre par les rues Canal, Télémaque, Gasquet et Genois formant les encoignures des rues Télémaque et Canal et Télémaque et Gasquet, et mesurant trente huit pieds six pouces et quatre lignes de face à chacune des rues Canal et Gasquet, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Télémaque, et trois cent dix-neuf pieds huit pouces et six lignes.

Les améliorations comprenant le joli et agréable cottage résidence simple avantageusement subdivisé, et portant le numéro municipal 3632 rue du Canal. Les terrains sont magnifiquement arrangés en jardins et pelouses avec allée pavée en Schillinger.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 par an d'intérêt garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 0/0 d'honoraires d'avocat, les bâtisses devant être assurées et la police transférée au porteur des billets, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessous du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant James Woulfe, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double en bois à deux étages,

Nos 1608-1610 rue Gasquet.

BUCCESSION DE BERNARD BORIE

No 40 126—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, — MARDI, le 18 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 10 juillet 1903, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Bernard Borie, il sera vendu à l'enchère publique

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances de ce, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Robertson, les avenues Claiborne et Tulane (autrefois rue Commune) désigné par le No 11, sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 6 juin 1903 et annexé pour référence à un procès-verbal de vente pardevant James Simeon, notaire, le 22me jour de juin 1903, d'après lequel ledit lot commence à une distance de soixante trois pieds deux pouces de l'encoignure des rues Gasquet et Robertson et mesurant vingt neuf pieds et sept lignes de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de trente huit pieds sur la ligne vers la rue Robertson de là sur une ligne oblique trois pieds deux pouces et trois lignes de la une deuxième profondeur de soixante dix neuf pieds deux pouces et quatre lignes, cent vingt pieds de profondeur sur la ligne vers l'avenue Claiborne, trente pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond, ensemble avec l'usage d'une allée commune s'ouvrant sur la rue Gasquet et mesurant trois pieds sept pouces et six lignes de largeur sur une profondeur d'environ 38 pieds.

Les bâtisses et améliorations sur ledit lot décrit portant les numéros municipaux 1608 et 1610 rue Gasquet, se composant en une maison double en bois à deux étages contenant quatre chambres et escalier dans le vest-bule de chaque côté, et une bâtisse à deux étages pour cuisine dans le fond. Cette propriété est bien située près du marché Claiborne et du centre commercial, toujours occupés et rapportant de jolis revenus.

Conditions—Une moitié en plus comptant, et la balance s'il y en a en crédit devant être représentée par un billet ou des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date avec huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles et nécessaires de sécurité, les taxes de 1903 devant être assumées par l'acquéreur. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant James Simeon notaire moyennant un dépôt de 10 0/0 est requis au moment de l'adjudication.

18 jui—18 19 26—août 2 9 16 18

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

A l'Encoignure des rues Louisa et Levée.

Succession de Stephen Bacepegalope

No 70 893—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK encanteur — MERCREDI, le 29 juillet 1903 à 11 heures A. M., sur les lieux ci-dessus, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, maintenant absent en congé, daté et signé le 17 juillet 1903, je vendrai à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, les ci-après:

Un lot de bois, un lot de charbon de bois, un jeu de harnais, un cheval, un mulet, deux wagons, un lot de meubles et autres effets mobiliers.

Conditions—Comptant.

19 jui—19 26 29

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la liquidation de Berkson Bros.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63 019—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Talbot J. Bartlette, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

P. H. Mertz, avocat.
1er août—1 8 22 27

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Scientific American.
MUNN & Co. 361 Broadway New York

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage double désirable sur un grand lot de terre.

3034 et 3036 rue Nord Remparts, entre les rues Montégut et Clouet.

No 70 262 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Veuve Joséphine S. Quan et als vs Irwin Olsen.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 4 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 29 juin 1903 et signé le 3 juillet 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un jugement rendu le 3 juillet 1903, in re Succession de Frederick James Olsen, No 64 307, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de ladite Cour, Division E, approuvant et homologant les délibérations d'une réunion de famille en date pardevant A. J. Cahill, notaire, le 2 juillet 1903, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots ou portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts (anciennement Amour), Clouet, Montégut et Bourgogne, un lot est désigné par le No 21 sur un plan de Louis Surgi, le 15 juillet 1836, mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Remparts par 110 pieds de profondeur et l'autre lot est connu sur dit lot 21 et mesurant en mesure anglaise, d'après un plan fait par A. D. Hennequin le 25 juin 1834, 23 pieds 2 pouces de face à la rue Remparts 159 pieds 10 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clouet, 110 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Montégut, le séparant du lot No 21, de l'angle droit et parallèle avec la rue Remparts 130 pieds, de là à angle droit et parallèle avec la rue Montégut 49 pieds 10 pouces, de là sur une ligne à angle droit à la rue Clouet 143 pieds 2 pouces. Les améliorations sont désignées par les Nos 3034 et 3036 rue Remparts et comprennent un joli cottage double contenant de chaque côté galerie, six chambres, hangar, citerne, etc.

La maison est en bon état et est d'un placement payant.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur à 1 et 2 ans portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, le transfert de la police d'assurance, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1903 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant A. B. Léopold, notaire aux frais de l'acquéreur.

E. E. H. McNeely, Jr., avocat.
23 jui—23—jui 5 12 19 26—août 2 4

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Cottages Simples,

5701 et 5709 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Octavia.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 70 483, dans l'affaire de Geo. Doerr & Philip G. Doerr, individuellement et comme administrateurs conjoints vs Adam A. Doerr et als., jugement rendu le 10 juin 1903 et signé le 16 juin 1903, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joseph, Laurel, Octavia et Annonciation (anciennement Jersey), sur un plan fait par W. T. Thompson, voyer, daté le 19 octobre 1849, et annexé à un acte de partage entre Hedner et autres passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire, le 15 mars 1853.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Octavia et Annonciation, et mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation, la même largeur dans le fond sur 134 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 136 pieds de profondeur et façade sur la rue Octavia, et le lot No 2 mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation et la même largeur dans le fond, sur 134 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 1, et 135 pieds 10 pouces de profondeur sur la autre ligne de côté.

Les améliorations consistant de deux cottages simples et dépendances et connus comme les Nos 5501 et 5509 rue Annonciation.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance en 1 et 2 ans devant être représentée par billet ou billets dudit acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les acquéreurs devant assumer en plus des taxes de ville et d'Etat pour l'année 1903 et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.

Jas B. Rosser, B. W. Kernan, F. B. Ryan et V. J. Sentz, avocats.

23 jui—23—jui 5 12 19 26 30

Succession de William Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 70 458—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Octave Marty Bernard, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Zenge, Thomas et Sutton, avocats.

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence en briques à deux étages bien située, No 2018 rue Prytanée.

Entre les rues Joséphine et St André.

La résidence commode en bois couverte en ardoises, No 1418 rue Bourbon,

Près de la rue Espinasse.

La résidence désirable en briques à deux étages, No 1216 rue de Chartres.

Entre les rues Hôpital et Quartier.

Et le cottage double en bois rémunérateur, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

A l'enchère publique.

In re Succession de Wm Walker Stille, No 70,634, et dans l'affaire de Benjamin G. Stille et als vs Horace G. Stille et als.

No 70 891, Consolidé du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. E. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Gommune, MARDI, le 18 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2 juillet 1903, et signé en Cour ouverte le 8 juillet 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, agissant pour l'Hon. J. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur ci-après décrites à savoir:

1° Le désirable et productif cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon entre les rue Hôpital et Quartier, contenant de chaque côté galeries sur la façade et dans le fond, cinq chambres et cabinet, dans chaque cour il y a hangar, citernes, etc., plus complètement décrit comme suit: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rue Bourbon, Hôpital, Royale et Quartier, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon par une profondeur de 90 pieds, et il ouvre sur la rue de Conseil 1 pied 3 pouces par une deuxième profondeur de 30 pieds, faisant une profondeur totale de 120 pieds, et 31 pieds et 2 pouces de largeur sur la ligne du fond, borné sur le côté vers la rue Hôpital sur la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la veuve Célestin Vamont, et de l'autre côté vers la rue Quartier par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Bernard Dupuy et sur le fond par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la veuve Bouligny, à proximité du centre des affaires, dans un voisinage bien pavé et populeux. Cette propriété de choix rapporte maintenant un loyer régulier actuel de $360.00 par an.

2° La résidence élégante en briques à deux étages No 1216 rue de Chartres, entre les rues Hôpital et Quartier contenant: galerie sur la façade vestibule et neuf chambres, hangar, citerne, etc., ger partout plus complètement décrit comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Hôpital, Quartier et Decatur, désigné par le No 10 sur un plan par Commany voyer Municipalité No 1, le — mai 1845, déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire et mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 105 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Cette résidence commode est à une petite distance de marche de la rue du Canal, et maintenant louée pour $254.00 par an.

3° La magnifique et spacieuse résidence en bois à deux étages No 1414 rue Bourbon, près de la rue Espinasse, contenant galerie en fer orné sur la façade, galerie dans le fond, vestibule sur le côté, et quelques 12 chambres, chambre à bain et chambre au vestibule, cour et allée de côté bien pavées, grande citerne et gaz partout, plus complètement décrite comme suit: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet ou Portagon, borné par les rues Bourbon, Dauphine et Espinasse, désigné par la lettre E et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bourbon par 127 pieds 10 pouces plus ou moins en profondeur.

Cette jolie et spacieuse résidence est bien distribuée et est délicieusement située et à proximité de l'avenue de l'Espinasse et dans un joli voisinage pour $480.00 par an.

4° La résidence désirable en briques à deux étages No 2018 rue Prytanée, entre les rues St André et Joséphine contenant galerie en fer, galerie dans le fond, vestibule, office et 11 chambres, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc., le gaz partout, plus complètement décrite, comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, autrefois ville de Lafayette, paroisse de Jefferson, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Joséphine, St André et Plaquemine (maintenant Colisée), désigné par le No 6, dans l'îlet No 39, d'après un plan fait par B. Boisson, voyer, le 20 février 1848 et déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure 32 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, en mesure américaine.

Agréablement située dans une des meilleures rues de résidence de la ville. Cette propriété de choix se recommande elle-même à ceux qui sont désireux d'avoir un bon "home" dans un bon voisinage.

Termes et conditions — Pour les propriétés premièrement, deuxièmement et troisièmement décrites une moitié en plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit pour